

Des adhérents de 9 à 99 ans chez les anciens combattants

La section Bertrange-Guénange de l'Union nationale des combattants (UNC) a tenu sa 52^e assemblée générale à Guénange. L'occasion de mettre à l'honneur ses membres, d'évoquer la transmission de la mémoire aux jeunes générations et de faire le point sur les actions à venir.

Le Républicain Lorrain - 18 févr. 2025 à 18:46 - Temps de lecture : 2 min

|



Rigobert Ziegler a remercié tous ceux qui ont contribué au succès des commémorations du 80^e anniversaire de la libération à Bertrange et à Guénange, qui ont rassemblé une foule considérable.

La 52^e assemblée générale de la section Bertrange-Guénange de l'Union nationale des combattants (UNC) s'est tenue à la salle Voltaire de Guénange en présence d'une centaine d'adhérents.

Le président de la section, Rigobert Ziegler, a d'emblée présenté le plus jeune adhérent, Louis, 9 ans, et le doyen, Roger, 99 ans. « 90 ans les séparent, mais ils sont tous deux des membres très actifs. Le plus jeune est un passionné d'histoire et collectionne tout ce qui se rapporte au monde militaire. L'autre, ancien combattant, a été mis à l'honneur lors des cérémonies de Metz et de Strasbourg par Emmanuel Macron. Une grande fierté pour nous, et il recevra prochainement la médaille Grand Or de l'UNC. »

La section comptait 135 adhérents au 31 décembre 2023, contre 128 en 2024, dont 32 veuves. Rigobert Ziegler a appelé chacun à œuvrer pour relancer les adhésions. Dominique Carré, vice-président, a souligné le rôle fondamental de l'Union : défendre les valeurs nationales, préserver la mémoire des combattants, assurer une mission pédagogique auprès des élèves et garantir la solidarité entre les membres.

20/20 pour les écoliers

Une mention spéciale a été attribuée au groupe scolaire Simone-Veil de Bertrange, qui a remporté le premier prix du concours de réflexion civique organisé par l'UNC. Les élèves des classes de CE1-CM1 de Claude Arnaud et Sandra Hilt ont réalisé un travail remarquable, obtenant la note de 20/20. Ils bénéficieront d'un voyage mémoriel en juin. La section espère que cette distinction suscitera l'émulation auprès d'autres établissements.

Grâce au succès des lotos, les finances de la section restent saines et la cotisation reste inchangée. Le cadeau de fin d'année offert aux veuves est toujours apprécié et sera reconduit.

Nicolas Vignos, directeur départemental de l'ONACVG, a rappelé que son service pouvait participer aux frais d'obsèques, sous réserve qu'ils ne soient pas encore réglés. En 2024, les aides octroyées par l'ONACVG se sont élevées à 255 000 €. Il a aussi insisté sur le rôle des UNC dans l'information des veuves et pupilles de la Nation sur leurs droits.

La réunion s'est conclue par la remise de distinctions, notamment l'insigne de porte-drapeau à Jean Nava.

UNAC vg a la disposition des anciens combattants.

Nicolas Vignos, le Directeur de l'Onac a rappelé que son service peut participer aux frais d'obsèques à la seule condition que ceux-ci ne soient pas réglés et a insisté sur le rôle des UNC qui doivent lui transmettre rapidement les avis de décès et informer les veuves ainsi que les pupilles de la nation de leurs droits et des nombreuses possibilités d'aides dont ils peuvent bénéficier de son service qui se sont élevées à 255 000 € en 2024.